



## Compte Rendu de la CAP Inspection du travail Du 22 septembre 2015

### Déclaration des élus SNUTEFE-FSU

Il s'est agi à une époque pas si lointaine de rattraper notre retard en effectif de l'inspection du travail par rapport aux autres pays européens notamment.

Qu'en est-il à ce jour ? Des coupes sombres toujours et encore !

Et demain que nous annonce-t-on ? Des coupes encore plus sombres !

Attention « alerte effectifs ! ». La rupture est proche, le fil est trop tendu : déjà des missions ne sont plus ou plus du tout remplies ! Et avec cela le gel des salaires et la déprime sur le RIFSEEP futur !

Mais alors un ministère fort, c'est quoi ?

Moins d'effectifs pour moins contrôler, moins informer, moins conseiller ?

Moins d'effectifs pour moins assurer la qualité du service public sur les ruptures conventionnelles, sur les accords d'égalité femmes/hommes, sur les accords seniors, sur les accords TH, sur les PSE, sur l'IAE, sur les SAP ? Et la négociation administrée tant vantée par ailleurs !

Demain, on veut simplifier le code du travail pour qu'il soit plus flexible : mais plus on prévoit des dérogations à la demande des lobbies patronaux, plus il y aura d'articles, plus il y aura d'alinéas, plus il y aura de décrets et d'arrêtés ! Et si on touche à la hiérarchie des normes, plus les salariés seront perdus et perdants. Il suffit de voir l'accord et les décrets sur la distribution directe : décrets dérogatoires annulés par le Conseil d'Etat !

Et plus les agents de nos services seront mis à mal pour répondre à une complexification accrue !

Au tournant de cet été et au virage de cet automne, des tombereaux de nouveaux textes nous sont tombés sur la tête :

- décisions du conseil des ministres sur la réforme territoriale de l'Etat ;
- revue des missions ;
- adoption de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) ;
- loi Macron sur le travail du dimanche, en soirée, et 1000 et 1 autres sujets en passant par les autocars et les guides touristiques ;
- loi Rebsamen sur le « dialogue social » ;
- rapport Combrexelle.

Les agents du ministère du travail et des DIRECCTEs sont particulièrement touchés par ces salves, tant dans leurs compétences que dans leurs conditions de travail et leur organisation.

Et l'inquiétude est grande quant à leur mise en œuvre !

Ainsi sur la réforme territoriale de l'Etat : on y voit un subtil jeu de puzzle consistant à mener une réforme de diminution des effectifs et des implantations tout en faisant mine de garder des services et des effectifs dans tous les anciens chefs-lieux de région, y compris la disparition programmée d'unités territoriales (ne dépassant pas la « taille critique » dans leurs macro-organigrammes). Et pour les fonctions supports des administrations de l'Etat, elles seront mutualisées dans chaque ville ! Devra-t-on passer par chaque préfecture pour faire réparer un robinet ? Réserver une voiture de service ? Ou une salle de réunion ? Sans parler de la complexité accrue et volontaire du système de paye (PESE) qui pèse sur les agents !

Attention à la mobilité contrainte des agents ! On ne veut pas d'organigramme détaillé et élaboré en vase clos, bouclé par certains Directes préfigurateurs pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016 !

Sur la loi NOTRe, en matière d'emploi, le SNUTEFE FSU est très remonté : la convention de délégation signée entre le président de Région et le représentant de l'Etat précisera notamment les conditions de transfert à la Région des crédits affectés, hors dispositifs nationaux. « Les Régions, une fois délégataires, feront ce qu'elles voudront » a dit madame Le Branchu aux parlementaires !

Et demain, après les élections régionales prochaines, verra-t-on des Conseils régionaux où les aides à la GPEC seront réservées aux seules entreprises « patriotes » ou la formation professionnelle aux seuls demandeurs d'emploi « nationaux » ? A jouer aux apprentis sorciers, on risque gros pour la démocratie ! Les inégalités entre les publics et les territoires vont s'accroître.

Un ministère fort, c'est pour nous un lien travail-emploi fort, avec un caractère national affirmé des politiques de l'emploi, avec une organisation et des moyens de contrôle de la législation du travail appropriés, et l'égalité de traitement entre les territoires, les demandeurs d'emploi et les entreprises.

Sur la revue des missions : la priorité n°3 « améliorer les missions de contrôle des entreprises par les services de l'Etat », pour rendre plus lisibles les contrôles dans le domaine agricole par une coordination des contrôles, soit ! mais...confiée aux...préfets de département !!! Le 31 juillet, circulaire du 1<sup>er</sup> ministre qui inclut les contrôles ...de l'inspection du travail !

Heureusement que la note du DGT du 9 septembre 2015 nous rassure sur le sujet ! Ah ! Mais non en fait, c'est le grand écart, du grand art, du bas'art ! Nous n'en resterons pas là ! Voir notre lettre ouverte toujours restée sans réponse à ce jour ! Et les recours introduits devant le Conseil d'Etat.

Loi Macron : et apparaissent des ZTI (où la lettre T pour Tourisme aurait pu être remplacée par les lettres LGD : Lobby de la Grande Distribution !

Loi Rebsamen : et la disparition possible du CHSCT autonome et de plein exercice, pourtant la plus grande réussite des lois Auroux ! Et la disparition du rapport de situation comparée sur

l'égalité femmes-hommes, instrument pourtant irremplaçable pour faire avancer l'égalité professionnelle !

Il faut arrêter la diminution des effectifs et assurer notamment le remplacement des adjoints administratifs

Il faut des salaires décents, revalorisés périodiquement

Les processus de réorganisation menés sans relâche depuis 2006 finissent par déstabiliser et les services, leurs organisations et les agents en premier lieu.

C'est épuisant !

C'est démotivant !

C'est inutile !

Merci.

### **Quelques réactions de l'administration suite aux interventions des élus :**

La DGT n'a pas pu nous communiquer le nombre de RUC en poste et le nombre de postes RUC vacants. La fiche de poste RUC n'est toujours pas établie.

EPIT : oraux à Reims, cacophonie de l'administration sur les prises en charge des déplacements de des nuitées. Oui ici, non là, peut-être ailleurs ! Pour finir : on se renseigne !

Défense de notre collègue Laura Pfeiffer : attente de la réaction de la ministre sur sa défense dans l'affaire Téfal. L'administration estime que le ministère s'est prononcé en répondant par courrier aux propos du procureur d'Annecy. Sur la protection fonctionnelle, l'administration confirme l'accord et la prise en charge.

Fusion des régions : questionnement sur les demandes d'ajustements des UC et sections, alors que la mise en place de l'organisation de l'inspection date moins d'un an ! La DGT répond qu'il s'agit uniquement d'ajustement à la marge et de recherche de mutualisation du renseignement téléphonique.

Délégations de transfert à la Région en matière d'emploi : la DGEFP ne nous rassure que très partiellement, pour ne pas dire pas du tout sur l'ouverture de la boîte de Pandore sur le sujet ;

## **1, Nominations des responsables d'unité de contrôle (RUC):**

Poste offert	Nouveau titulaire	Grade	Résidence antérieure	Observations
UT Marne (51)- RUC	ZITOUNI Ouarda	IT	UT51	
UT Yvelines (78)				Poste non pourvu
UT Tarn (81)	CHAMFRAULT Anne	TA DAT n°80	UT 81	
UT (74) Haute-Savoie	MARTIN Pascal-Eric	IT	UT74	
DIECCTE Mayotte (976) RUC URACTI				Vote Claude SANGUA : 7 pour (SNU, CGT, CFDT), 1 abst (Sud) ; 8 contre Adm. Vote David TOUZEL : 8 pour Adm. 8 contre OS

## **Mutations des Directeurs du travail :**

Postes à pourvoir	Nom du Candidat	Résidence d'origine	Observations
UT Nord Lille (59) responsable Pôle 3E territorial	BELGACEM Nadia	UR NORD PAS DE CALAIS UT59 Valenciennes	
UR PROVENCE ALPES COTE D'AZUR adjoint au chef du pôle 3E	SAUVAGET Tristan TA DT n°20	UT 30	
DIECCTE REUNION responsable du service FSE et adjoint au responsable du pôle 3E	EMSELLEM Jonathan	DGEFP	

## **3. Mutations des Directeurs adjoints du travail :**

Poste offert	Nouveau titulaire	Grade	Résidence antérieure	Observations
<b>Région Bourgogne</b>				
UT Côte d'Or (21)- Adjoint au responsable du pôle T Infra régional				Candidature retirée Poste non pourvu
<b>Région Bretagne</b>				
UT Ille-et-Vilaine (35) – Responsable équipe pluridisciplinaire Infra régional				DOUESSIN Anita 4 pour Adm. 1 contre CGT - 3 abst (SNU et CFDT) LUET Marie-France Partage des voix 4 pour (OS), 4 contre Adm.
<b>Région Centre Val de Loire</b>				
UR - Adjoint au responsable du pôle T	FERNANDEZ Aurélia	IT	UT 77	TA DAT n°77
<b>Région Ile de France</b>				
UR – Chef de l'unité de contrôle formation professionnelle				KEBAL Ali : Vote : 4 contre adm. 3 abst (SNU et CFDT), 1 pour CGT
UT de l'Essonne (91) – adjoint au responsable du pôle 3E - SV Infra régional				Non vacant
<b>Région Midi-Pyrénées</b>				
UT de l'Ariège (09) – Chargé de l'emploi et de l'insertion en Infra régional	RUSSIUS Manuel	IT	UR Midi Pyrénées	TA DAT n°70

UT Gers (32) – Emploi/insertion - SV				Non vacant
<b>Région Provence Alpes Côte d’Azur</b>				
UT Alpes de Haute Provence (04) – Adjoint au RUT				Poste retiré
UT Var (83) – Directeur délégué	TESTOT Alain	DAT	Détaché OFII	Réintégration
<b>Région DOM COM</b>				
DIECCTE Martinique – Chef du département accès et retour à l’emploi – infra régional	MARTINE véronique	IT	DIECCTE Martinique	TA DAT n°82
DIECCTE Guyane – responsable SRC Infra régional				Différé prochaine CAP
DIECCTE Réunion – Chef de mission audit-finance du pôle 3 E	EMSELLEM Sandra	DAT	UT 94	
DIECCTE Réunion – chef de mission des politiques transversales et territoriales	BAREL Dorothée	IT	DIECCTE Réunion	TA DAT n° 94
<b>INTEFP</b>				
INTEFP – CIF de Saint- Denis- Responsable du CIF SV				Non vacant
<b>Administration Centrale</b>				
DGT DAP – chargé de mission dialogue social territorial réseau transport				Cf. IT

DGT GNVAC agent de contrôle - 2 postes				Non pourvu
DGT- RT1 – chargé d'études relatif au travail illégal	COTRUFO Nicolas	IT	DGT	TA DAT n°72

#### 4. Mutations des Inspecteurs du travail :

Poste offert	Nouveau titulaire	Résidence antérieure	Observations
<b>Région Alsace</b>			
UR Alsace – adjoint au chef de service des politiques et relations au travail du pôle T	D'OVIDEO Raphael	UT 57	
<b>Région Aquitaine</b>			
UT Pyrénées Atlantiques (64) – Section à Pau Infra régional	JACOTTIN Arnaud	UT 40	
<b>Région Bourgogne</b>			
UR Côte d'Or (21)			Non pourvu
UR Côte d'Or (21)	RUBAGOTTI Barbara	UT 10	
<b>Région Bretagne</b>			
UT Finistère (29) – IT section Quimper	MOGUEN Yannick	UT 85	
UR Bretagne – Pôle travail Infra régional			Vote pour Cécile CHARRIER : pour 4 et 1 abst OS ; 5 contre ADM.
UR Bretagne – chargé de mission FSE			non pourvu

Infra régional			
UR Bretagne - SRC			NON Pourvu  Vote JF AZE : pour OS (5) et contre adm (5)
<b>Région Centre Val de Loire</b>			
UT Indre et Loire (37) – agent de contrôle (y compris CT)	COCHETEUX Lucie	UT94	
UT Loir et choit (41) – agent de contrôle (y compris CT) SV	SURIEU Julien	UT 91	
UT Loir et Cher (41)- URACTI – SV Infra régional	FORTUNA Stanley	UT 37	
<b>Région Corse</b>			
UR Corse - ARM	ANTHELME Marie	UT 78	
UT Corse du Sud (20A) IT section – 2 postes	BALBI Igor MARCADIER julie	UT 92 UT 46	
<b>Région Ile de France</b>			
UT 75 – IT section – 1 poste + 5postes(infra régional)			Vote HAMPARTZOUMIAN Stéphane Pour OS Contre : adm
UR – chargé du contrôle de la formation professionnelle – 3 postes – infra régional	COLET CALLENS Alice	UT 59	
UR – URACTI – 2 postes Infra régional			Non pourvu

UR – chargé de l'appui des recours juridiques et des recours – SV Infra régional			Non vacant
UR – chargé de mission filière stratégique (transition écologique, grand Paris emploi) – SV Infra régional	CHEVALIER Régine	UT 94	
UT Hauts-de-Seine (92) – IT section Nanterre/Clichy (y compris CT) Infra régional	BRANDT Kathia	UR Ile de France	
UT Seine Saint Denis (93) – responsable travail en charge de l'animation des politiques travail Infra régional			Mouvement interne
<b>Région Languedoc-Roussillon</b>			
UT Pyrénées Orientales (66) – responsables mutations économiques	BILLES-IBARZ Virginie	UT 49	
<b>Région Limousin</b>			
UT Corrèze (23) – responsable du service support travail	DELCOMBEL Julien	UR Limousin	
<b>Région Midi Pyrénées</b>			
UT Haute Garonne (31) - section 1 poste - SV Infra régional			Non pourvu
UT Gers (32) – poste IT	FOREST-FAYS Corinne	UT45	

section			
UT Lot (46) – poste IT section - SV	MAILLER Caroline	UT 83	
<b>Région Basse Normandie</b>			
UT Manche (50) – IT section Infra régional	GODBIN Yaële	UR Basse Normandie	
<b>Région Pays de la Loire</b>			
UR – chargé de mission BOP 102 – ARE (1 attaché - 2 IT)			Mouvement interne
UR - chargé de mission BOP 103			Mouvement interne
UR – chargé de la politique de la ville, VAE et apprentissage (1 attaché – 2 IT)			Mouvement interne
UR – CDET (1 attaché – 2 IT)			1 attaché
UT Maine et Loire (49) – chargé de mission BOP 103 Infra régional	HADIDEN Kamel	UT 53	
UT Mayenne – responsable du service développement de l'emploi et insertion des jeunes - SV	TAUPIN Kristen	UT 13	
<b>Région PACA</b>			
UR PACA- URACTI Avignon	BERTIN Laurie	UT 48	
UT var (83) – 5 postes dont 1 SV Infra régional			Non pourvu
UT Drôme (26) IT section – SV	ALBUS Delphine	UT 38	

Infra régional			
<b>Région Rhône Alpes</b>			
UT Isère (38) – 2 postes section IT dont 1 SV Infra régional	BARBARIN Sandrine	UT 26	
UT Loire (42) – poste CDET (1 attaché – 1 IT) SV Infra régional			Non vacant
UR – chargé de mission FSE			1 attaché
UR – conseiller de prévention (1 attaché – 1 IT) Infra régional			Poste retiré
UR – chargé de projet alternance (1 attaché – 2 IT) Infra régional			1 attaché
UR – chargé de mission FSE – SV (1 attaché – 2 IT) Infra régional			Non vacant
UR – SESE ( 1 attaché – 2 IT) Infra régional			Poste retiré
UR – cellule pluridisciplinaire Infra régional	PICARD Françoise	UT 01	
UR – SRC – SV (1 attaché – 2 IT) Infra régional			Non vacant
UT Rhône (69) - Poste section - Infra régional			Mouvement interne

<b>DOM</b>			
Dieccte Guadeloupe – section agricole Infra régional			Non pourvu
Dieccte Guadeloupe - Poste IT section - Infra régional			Non pourvu
Dieccte Martinique – poste section - SV	AUGER Guy	UT 11	
Dieccte Réunion – responsable sécurité – risques professionnels Infra régional			Non pourvu
Dieccte Mayotte – SRC (1 attaché – 2 IT) Y compris CT			CT
Dieccte Mayotte – 2 postes section (y compris CT)	GAUBERT Aurélie CRUSSON Brigitte	UT 83 DCSTEP St Pierre et Miquelon	
Dieccte Mayotte – URACTI – SV (y compris CT)			Non vacant
<b>INTEFP</b>			
Responsable de projet – mission santé au travail	BACIC Justine	UT 75	
Responsable de projet – responsable de projet à la direction des études - SV			attaché
<b>Administration Centrale</b>			
DGT – DAP – dialogue social territorial- réseau transport	BARRET Nadia	Nouvelle Calédonie	
DGT –DASC 2 – chargé d’études pôle recours LSP	HUMBLLOT Hélène	UT 77	

Lors de cette CAP, trois demandes de révision de compte-rendu d'entretien professionnel ont également été examinés pour le grade d'inspecteur du travail.

Les élus :

Paul RAMACKERS, 06 75 09 35 72

[paul.ramackers@direccte.gouv.fr](mailto:paul.ramackers@direccte.gouv.fr)

Vincent RUPRICH, 06 17 90 60 45

[vincent.ruprich@direccte.gouv.fr](mailto:vincent.ruprich@direccte.gouv.fr)